Savign'infos 2025

28 Mars

Mairie de Savigny le Sec

Sous la présidence de STAIGER Jean-Michel

Présents :

BENINCA Catherine
DEMOUGEOT Sylvie
DOUVIER Jean-Christian
GREBILLE Pierre-Jean
PELLICIOLI Joachim
PORCHERET Gérard
ROGER Jean-François
de SAINT-ALBIN Philippe
SAUVAIN Marie-Françoise
SICCARDI Martine
THOUVENIN Hélène

Absents excusés :

MUNAROLO Catherine pouvoir à Marie Françoise SAUVAIN
MARQUIE-JACQUIN Aurore pouvoir à Jean Christian DOUJVIER

Secrétaire de séance : Catherine BENINCA

03 80 35 75 79
mairie@savigny-le-sec.fr

Le texte complet des délibérations peut être consulté sur le site internet de la commune. La lecture du dernier compte-rendu n'a fait l'objet d'aucune remarque et celui-ci a été validé.

Hommage à André Mignerot

Sur proposition de Monsieur le Maire, une minute de silence a été observée par les membres du conseil municipal en hommage à Monsieur André Mignerot qui nous a quittés dernièrement. Il fut directeur/enseignant pendant toute sa carrière professionnelle de l'école primaire de Savigny-le-Sec, il s'est investi dans les activités municipales (pendant 3 mandats dont 2 comme adjoint), associatives, culturelles et sportives. C'était une personne reconnue au sein du village et nous apportons tout notre soutien à sa famille.

QUIZ

Quelle est cette combe à Savigny le Sec ?

a. Combe Froideveau
b. Combe aux Pruniers
c. Combe Pensa
d. Combet Jacques

Projets

Plantation vigne

Historiquement la commune de Savigny-le-Sec a été un village viticole. Tout le dessus du village était planté de 50 ha de vignes. Au début du 19ème siècle, le phylloxera a tout détruit et les vignes n'ont jamais été replantées. La commune a récupéré des terrains qui étaient « sans maître ». Sur l'un d'eux, située au bout de la ruelle Jean Vigneron, la municipalité envisage de planter de la vigne.

Après une analyse du sol, pour définir le cépage, différents devis ont été demandés pour la fourniture des plants. Il faut compter 2 € pièces soit pour une surface de 1000 m² une dépense de 2 0000 €
Le conseil municipal est favorable à ce projet

Lotissement sortie nord de la commune

Pierre-Jean Grebille et Jean-Michel Staiger ont quitté la séance. La présidence du C M a été donnée à Martine Siccardi qui a fait un résumé de l'entretien qui a eu lieu le 11 mars dernier avec quelques membres du conseil municipal et des représentants de la société European-Homes qui envisage la réalisation d'un lotissement.

Un rappel des caractéristiques du PLU (plan local d'urbanisme) qui a été arrêté en février 2014 a été fait. Différentes zones ont été définies à la construction avec des prescriptions d'OAP (Orientation d'Aménagement et de Programmation).

Ce projet prévoit la construction de 69 logements en accession à la propriété : constructions isolées, maisons jumelées et bâtiment regroupant plusieurs logements. Le conseil municipal a fait part de ses souhaits de ne pas vouloir accepter un projet de cette ampleur. Selon les responsables d'European-Homes, Ils restent à l'écoute du C M mais depuis nous n'avons pas de retour.

Le permis d'aménagement qui a été déposé en décembre 2024 est toujours en cours d'instruction par l'Etat, service de la DTT (Direction technique des Territoires).

A la suite de cet entretien, des contacts ont été pris avec les responsables de la DDT pour avoir divers renseignements :

- Possibilité d'un avis défavorable du conseil municipal ?
- Densification plus importante que prévu ?
- Augmentation massive du nombre d'habitants ce qui influerait sur le nombre d'enfants dans les écoles.
- Est-il envisageable de prévoir ce projet selon 2 tranches de construction avec possibilité d'imposer un délai entre les deux tranches de 8 à 10 ans en l'établissant par un acte notarial ?

Il reste en suspens : une préemption par la mairie sur l'acquisition des terrains (près de 1 500 000 €) qui, dans ce cas, doit présenter un plan d'ensemble pour l'aménagement de ces terrains, dégager un budget pour les acheter et la problématique de l'eau (le syndicat des eaux dont nous dépendons qui doit donner son avis favorable ou non) .

Convention étude photovoltaïque avec SICECO

Le SICECO propose de faire une étude sur les bâtiments publics orientés plein sud et susceptibles d'être utilisés pour la pose de panneaux photovoltaïques. Afin de bénéficier de l'accompagnement du SICECO, la municipalité doit passer une convention avec le SICECO pour un montant de 250€. Cette étude permettra à l'équipe municipale de connaitre précisément les charges et retours attendus pour chaque bâtiment.

Le conseil municipal accepte la signature de cette convention avec le SICECO

Finances

Budget

Voir synthèse sur tableau ci-après.

Tous les documents budgétaires présentés ont été élaborés par la commission finances élargie à tous les membres du conseil municipal.

Présentation CFU (Compte Financier Unique)

Monsieur le maire fait une présentation détaillée du CFU (Compte Financier Unique) qui regroupe le compte administratif (gestion municipale) et le compte de gestion (géré par le trésorier).

Monsieur le maire quitte la séance, passe la présidence à Catherine BENINCA adjointe aux finances pour procéder au vote du CFU.

Le conseil municipal vote, sans réserve, le CFU.

Affectation des résultats

La section de fonctionnement dégage un excédent sur 2024 de 243 075.25 euros ; soit 35% des recettes de fonctionnement.

La section d'investissement présente un déficit de 259 125.03 € compte tenu de la fin des travaux importants de la résidence senior.

A la fin décembre 2024 la trésorerie de la collectivité présentait un solde

1 548 026 de budget communal pour envisager le budget 2025 (dont des subventions environ 400 000 qui restent à encaisser)

Les membres du conseil municipal valident l'affection des résultats

Fixation taux taxes municipales

Le budget a été élaboré sans augmentation des taxes. Les bases de calcul et d'imposition ont été réévaluées par l'état d'un taux de 1,7 % correspondant à l'inflation sur la dernière année.

Budget 2025

Pour cette année différents projets sont envisagés :

- Achats cavurnes,
- Plantation vigne et arbres truffiers,
- Construction bâtiment scolaire et cabinet médical,
- Réfection de toiture d'un appartement,
- Installation photovoltaïque sur toiture bâtiments publics, *
- Réfection voirie,
- Installation vidéoprotection,
- Achats bancs et tables extérieurs, d'un véhicule 9 places

<u>La répartition des subventions aux associations est la suivante :</u>

La gestion de l'aire de camping-car est assurée par le comité des fêtes qui perçoit les recettes de stationnement afin d'assurer les différentes activités qui sont organisées tout le long de l'année au profit de toute la population.

- Astronomes Amateurs Associés : 400 €,
- Coopérative scolaire : maternelle : 300 € ; primaire : 600 €,
- Savigny-Trail-club : 300 €,
- Entente Football Villages :1750 €,
- Club de l'amitié : 600 €,
- Foyer rural : 1200 €

Ces subventions sont approuvées et le budget prévisionnel est accepté.

BUDGET : COMPTE ADMINISITRATIF 2024 / BUDGET PREVISIONNEL 2025

	FONCTIONNEMENT	***DEPENSES***		
Chapitre		**Budgétisé 2024**	***Réalisé 2024***	**B.P. 2025**
11	Charges à caractère général	179 300,00 €	*150 808,06 €*	177 000,00 €
12	Charges de personnel	204 000,00 €	*192 654,37 €*	218 000,00 €

14	Atténuation de produits	20 000,00 €	*19 433,00 €*	20 500,00 €
23	Virement à la section d'investissement	1 439 456,00 €	*- €*	1 714 000,00 €
42	Opérations d'ordre entre sections	21 290,00 €	*21 286,04 €*	17 453,00 €
65	Autres charges gestion courante	82 527,04 €	*70 379,44 €*	82 047,00 €
67	Charges exceptionnelles	1 000,00 €	*41,67 €*	1 000,00 €
TOTAL DEPENSES		**1 947 573,04 €**	**454 602,58 €**	**2 230 000,00 €**
			RECETTES	
Chapitre		**Budgétisé 2024**	***Réalisé 2024***	**B.P. 2025**
2	Excédent antérieur reporté	1 367 451,09 €		1 548 026,00 €
13	Atténuation des charges	500,00 €	*769,15 €*	500,00 €
042	Opérations ordre entre section			4 300,00 €
70	Produits des services	31 500,00 €	*51 582,29 €*	29 000,00 €
73	Impôts et taxes	140 000,00 €	*147 237,20 €*	140 000,00 €
731	Fiscalité locale	190 000,00 €	*199 828,00 €*	201 000,00 €
74	Dotations, participations	69 768,00 €	*77 835,17 €*	67 100,00 €
75	Autres produits de gestion courante	149 780,91 €	*219 223,08 €*	239 984,00 €
76	Produits financiers	- €	*54,86 €*	
78	Reprise sur provisions	1 148,08 €	*1 148,08 €*	90,00 €
TOTAL RECETTES		**1 950 148,08 €**	***697 677,83 €***	**2 230 000,00 €**
	EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT 2024		***243 075,25 €***	
	INVESTISSEMENT		***DEPENSES***	
Chapitre		**Budgétisé 2024**	***Réalisé 2024***	**B.P. 2025**
1	Solde d'exécution d'investissement reporté			81 590,04 €
040	Opérations d'ordre entre sections			4 300,00 €
041	Opérations patrimoniales			17 376,00 €
10	Dotations fonds divers	7 930,00 €	*7 930,00 €*	10 000,00 €
16	Rembousement d'emprunts	1 000,00 €	*778,00 €*	3 000,00 €
204	Subventions d'équipements	50 000,00 €	*4 125,76 €*	10 000,00 €
20	Immobilisations incorporelles / Subventions d'équipement			
21	Immobilisations corporelles	1 512 270,00 €	*128 405,92 €*	550 733,96 €
23	Immos en cours constructions privées	1 056 500,00 €	*724 778,44 €*	1 650 000,00 €
TOTAL DEPENSES		**2 627 700,00 €**	**866 018,12 €**	**2 327 000,00 €**
			RECETTES	
Chapitre		**Budgétisé 2024**	***Réalisé 2024***	**B.P. 2025**
001	Solde d'exécution d'inv. reporté	**177534,99**		
21	Virement de la section fonctionnement	1 439 456,00 €		1 714 000,00 €
040	Opérations d'ordre entre sections	21 290,00 €	*21 286,04 €*	17 453,00 €
041	Opérations patrimoniales			17 376,00 €
10	Dotations Fonds divers	531 919,01 €	*503 709,63 €*	177 171,00 €
13	Subventions d'investissement	501 000,00 €	*51 806,78 €*	400 000,00 €
16	Emprunts et dette		*6 700,00 €*	1 000,00 €
23	Immobilisations en cours	16 500,00 €	*23 390,64 €*	
TOTAL RECETTES		**2 493 665,01 €**	**606 893,09 €**	**2 327 000,00 €**
	DEFICIT D'INVESTISSEMENT 2024		**- 259 125,03 €**	
	DEFICIT GLOBAL EXERCICE 2024		**- 16 049,78 €**	
	EXCEDENT CUMULE AU 31/12/2024		**1 548 026,00 €**	

Compte rendu réunions

Ecole maternelle

Effectifs : 50 enfants sont prévus pour la rentrée de septembre 2025.

Syndicat des eaux

Le budget a été voté. Un appel d'offres a été lancé pour passer un nouveau contrat d'affermage afin d'assurer l'entretien des réseaux d'eau potable et d'assainissement.

SMOM (Syndicat Mixte des Ordures Ménagères)

Le SMOM d'Is-sur-Tille a procédé au vote de son budget. Pour rappel, celui-ci est établi par habitant. La somme due est ensuite payée par la Communauté de Communes Forêt Seine et Suzon (CCFSS). Sur le territoire du SMOM, 38 994 habitants bénéficient de ce service. Les économies réalisées grâce à la suppression d'un passage l'année dernière ont permis d'absorber les hausses de charges. Pour l'année 2025, la contribution par habitant a été votée à 80 €, contre 79 € l'année précédente. À titre de comparaison, la contribution moyenne dans la région s'élève à 98 €.

Gestion courante

Avis scolarité enfants de deux ans à l'école maternelle

Il existe une convention tacite entre les communes d'Epagny et de Savigny-le-Sec pour l'accueil des enfants à l'école maternelle dans l'année de leur 3 ans.

Monsieur le maire expose la demande de parents qui sollicite la possibilité de scolariser leur enfant dès l'âge de deux ans. Les effectifs prévisionnels pour la rentrée 2025 sont à environ 50 pour deux classes. L'accueil des enfants de 2 ans dans ces classes ne pourrait pas être fait de façon optimale pour cette tranche d'âge. D'autre part, il peut y avoir des inscriptions supplémentaires d'ici septembre, car plusieurs pavillons sont à vendre. Les communes environnantes n'accueillent pas les enfants de 2 ans dans leur classe de maternelle. La communauté de communes FSS qui vient d'ouvrir une micro-crèche à Messigny n'accueillera pas les enfants de 2 ans au sein des services périscolaires.

Après débat le conseil Municipal se prononce défavorablement à la scolarisation des enfants de 2 ans.

Informations

Service civique

Pour assurer de nouvelles activités à la résidence Savign'or et mieux les encadrer, un jeune en service civique, Lucas, a été recruté. Son rôle principal est de venir en aide aux Ainés de notre village. Il est reconnaissable par son tee-shirt jaune avec le logo de l'AND-SC2S

REZOPOUCE

Ceci est un réseau «d'auto-stop organisé» qui est déployé en lien avec les collectivités locales (communauté de communes FSS et communes). Ce dispositif vise à répondre aux besoins en mobilité des personnes en organisant et en sécurisant la pratique de l'auto-stop en zone rurale. Téléchargement de l'application REZOPOUCE sur vos stores habituels.

Parcelles des jardins familiaux :

17 parcelles ont été reprises cette année et seront cultivées par des habitants de Savigny-le-Sec

Les plateformes des jeux pour enfants ont été changées afin de les sécuriser

Manifestations et activités

Soirée Arts et Scènes

Le conseil départemental subventionne les communes dans le cadre du festival Arts et scènes. Un spectacle alliant Musique et danse hip-hop a été proposé le samedi 22 mars devant un public enthousiaste

Présentation de motos anciennes

Présentation de motos anciennes par le club des « Carbus » avant le départ d'une rando moto le **samedi 12 avril de 9h à 9h30** sur la place de la mairie. Un café et des gâteaux seront offerts par le Comité des Fêtes.

La Chasse aux œufs de Pâques

La Chasse aux œufs de Pâques aura lieu le **lundi 21 avril à 11h** comme d'habitude, derrière la salle du stade.

Résultats du QUIZ

Combe Pensa

Prochain conseil municipal

Vendredi 18 avril 2025

Vous pouvez vous désabonner des informations de la commune de Savigny-le-Sec en envoyant un courriel à : mairie@savigny-le-sec.fr avec comme objet 'Désabonnement des informations communales'.